



Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement et budgétaire supplémentaire de Fr. 49'000.- pour le raccordement de la salle de spectacles de St-Aubin-Sauges au réseau de chauffage à distance BéroCad

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,

vu le rapport du 4 février 2019 du conseiller communal en charge du dicastère des domaines ;
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 ;
vu les articles 16, 17, 19 et 20 du règlement sur les finances, du 11 décembre 2017 ;
vu le rapport du Conseil communal du 29 avril 2019 ;
sur la proposition du chef du dicastère des bâtiments ;

arrête :

- Article 1 : Un crédit d'engagement de 49'000.- est accordé au Conseil communal pour le raccordement de la salle de spectacles de St-Aubin-Sauges au réseau de chauffage à distance BéroCad.
- Article 2 : Le montant de la dépense sera porté aux comptes des investissements no 8730 et amorti conformément à la loi au taux de 10%/an et compensé par un prélèvement du même montant sur le fonds communal de l'énergie.
- Article 3 : Le Conseil communal est autorisé à engager un crédit budgétaire supplémentaire pour le compte des investissements 2019, d'un montant de Fr. 49'000.-, pour réaliser l'investissement ci-dessus.
- Article 4 : Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.
- Article 5 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté qui deviendra exécutoire à l'expiration du délai référendaire.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La présidente,
Nicole Vauthier

Le secrétaire,
Alain Perret

Bevaix, le 20 mai 2019